Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le
ID : 004-210402293-20230330-112023-DE

MAIRIE DE VALBELLE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE **N°11/2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le trente mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.
Présents : Mesdames LYON, GONNET, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, RICHAUD et DAUMAS.
Absente excusée : Mme RENON
Convocation et affichage : 23/03/2023
Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.
Nombre de membres en exercice : 9.
Nombre de membres présents : 8

Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET EAU.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal, article par article, du compte de gestion 2022 du service de l'eau et de l'assainissement établi par Madame le Comptable du Trésor, document dont les résultats sont les suivants :

- Section d'exploitation :	**excédent de**	**190.22 €**
- Section d'investissement :	**excédent de**	**3 519.07 €**
Résultat global :	**excédent de**	**3 709.29 €**

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce document budgétaire.

Le Conseil, à l'unanimité,

- **Approuve le Compte de Gestion du budget de l'eau et de l'assainissement de Madame le Comptable du Trésor pour l'exercice 2022 selon les éléments ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, VALBELLE le 04 avril 2023,
Le Maire,
Pierre-Yves VADOT

MAIRIE DE VALBELLE 04200 Alpes de Hte Pce

Le secrétaire
Raymond GROS